

Burundi : une ONG demande la déclaration des biens des mandataires publics

@rib News, 28/05/2014 - Source Xinhua L'ONG burundaise Parole et Action pour le Réveil des Consciences et l'Evolution des Mentalités (PARCEM) vient d'adresser une correspondance au chef de l'Etat burundais Pierre Nkurunziza, demandant la déclaration des biens acquis par les mandataires publics. Dans cette correspondance, Faustin Ndikumana, président de PARCEM, demande au président Nkurunziza de donner un bon exemple en déclarant ses biens et patrimoines. C'est au cours d'un point de presse tenu mercredi qu'il a exhibé cette correspondance qui date du 12 mai 2014.

"Excellence Monsieur le Président de la République, comme vous avez déclaré vos biens et patrimoines au début de votre mandat électoral en 2010, PARCEM vous suggère de faire de même en donnant un bon exemple à la veille de la fin du mandat actuel, en déclarant et justifiant vos biens et patrimoines comme le dit la loi n°1/12 du 18 avril 2006", a écrit Faustin Ndikumana. Pour le président de PARCEM, la non-déclaration des biens et patrimoines par les cadres de l'Etat favorise l'enrichissement illicite, la corruption et le blanchiment.